



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (:) (?) et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (« ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

- Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.
- Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.
- **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

SOMMAIRE

Zrihonon Linda Simone DAMENAN

L'évolution de la pédérastie dans le monde romain dans l'Antiquité (-IV/XII) 8-20

Anne Gwladys KOUASSI

Les bordels médiévaux eu Europe Occidentale : organisation et sociabilité (XIV^e-XV^e siècles) 21-37

Sanodji Yonbel ABIATHAR, Djimrabei MBAINDO

Évaluer les erreurs de forme et de fond dans une production écrite en français langue seconde. Comment arriver à une évaluation « objective » ? 38-49

Gonguywou Florentin YOMI

Côte d'ivoire : impact de la crise socio-économique sur le commerce des boissons alcoolisées (1889-1994) 50-66

Huberson Bahi POAMÉ, Alphonse N'Goran BROU, Jean-Michel Egue LATTE

L'occupation coloniale du pays néyo de 1890 à 1895 67-81

Adama KAMARA, Kouadio Alexandre DJAMALA, Zogbé AMANI

Quand ton chemin croise celui des Sofas de Samori. L'histoire des Wan de 1893 à 1898 82-99

Clarisse N'Zi AHOU

La femme faafouè dans la production et les échanges du kongodé dans la région de Bouaké de 1850 à 1898 100-119

Gbocho Roseline N'DA

Agir sans appui institutionnel : quelles stratégies sociales développées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ? 120-134

Ismaël Kouamé DONGO

Les microfinances en Côte d'Ivoire de 1976 à 2023 : un mal nécessaire pour les petites et moyennes entreprises 135-155

Mamadou DIOMANDÉ

Réflexion sur l'Islam et la démocratie en somalie (1990-2013) 156-164

Mohamed Kémady BOGNINI, Patrice KOURAOGO

Analyse sociologique de la contribution du savoir-parler local au développement intégral cas des Bâà-sé (louanges) chez les Bwaba 165-181

Penya KONÉ

Le terrorisme : une approche différenciée à partir d'Axel Honneth et Micolas machiavel 182-199

Le terrorisme :

une approche différenciée à partir d'Axel Honneth et Nicolas Machiavel

Penya KONÉ

Doctorant en philosophie politique et sociale
Université Alassane Ouattara de Bouaké
konepnya@gmail.com

Résumé

Le terrorisme représente l'un des principaux dangers qui menacent aujourd'hui la quiétude, la stabilité des États, la sécurité et la paix mondiale. Face à la brutalité dont il fait montre dans sa manifestation, la condamnation est si systématique que, la simple évocation du concept ne laisse aucune place à la réflexion et à l'analyse. Mais, une approche critique de ce phénomène semble indiquer que le terrorisme est loin d'être une violence creuse. Dès lors, qu'est-ce que le terrorisme ? Quelles sont ses causes ? Autrement dit, quelles sont les raisons qui poussent à cette forme de violence ? Par ailleurs, comment le réalisme machiavélien et le concept honnethien de la reconnaissance peuvent-ils nous aider à résoudre la problématique du terrorisme ? Telle est la problématique au cœur de la présente réflexion qui vise au fond un triple objectif. D'abord, ce travail vise à distinguer le terrorisme des autres formes de violence, établir ensuite, les rapports de causalité entre le terrorisme et certains pratiques ou réalités sociales. Enfin, il entend proposer des pistes de solutions à la question du terrorisme à partir du réalisme machiavélien et le concept honnethien de la reconnaissance, et ce, en faisant appel aux méthodes sociocritique et analytique.

Mots-clés : Culture, États, Identité, Reconnaissance, Terrorisme.

Abstract

Terrorism represents one of the main dangers that threaten the tranquillity, the state stability, the security, and the global peace today. Faced with the brutality it displays in its manifestations, the condemnation is so systematic that the simple evocation of the concept leaves no room for reflection and analysis. However, a critical approach to this phenomenon seems to indicate that terrorism is far from being hollow violence. So, what is terrorism? What are its causes? In other words, what are the reasons that drive this form of violence? Moreover, how can the Machiavellian realism and the honnethian concept of recognition help us to resolve the problem of terrorism? This is the central issue of this reflection, which ultimately has a triple objective. This work aims in first to distinguish terrorism from other forms of violence and then to establish the causal relations between terrorism and the social practices or social realities. Finally, he intends to propose possible solutions to the question of terrorism based on Machiavellian realism and the honnethian concept of recognition, using the sociocritical and analytical methods.

Keywords: Culture, Identity, Recognition, State, Terrorism

Introduction

Une étude rigoureuse sur les questions de sécurité de notre ère ne peut s'effectuer sans prendre en compte l'épineuse question du terrorisme. En effet, en raison de son omniprésence dans notre quotidien et de la recrudescence de ce phénomène, il nous appartient de mener une réflexion en vue, non seulement, de comprendre, mais également, de proposer des pistes de solutions à cette situation qui, vraisemblablement, ne peut laisser personne indifférent.

L'acharnement médiatique, les programmes de lutte contre le terrorisme, les discours politiques et les autres formes de propagandes sur le terrorisme ne laissent presque pas le choix à la société d'apprécier différemment ce fait, qui est présenté très souvent par la gravité de la violence qui l'accompagne. Autrement dit, lorsqu'on évoque le terrorisme, on met aussitôt en avant l'extrême violence qui en résulte, et se faisant, on tire des conclusions hâtives. Or, il serait judicieux d'interroger en direction des raisons fondamentales qui poussent des individus à agir ainsi car, tout acte humain est toujours motivé, et l'agir terroriste n'échapperait pas à ce principe.

Chercher à comprendre objectivement le terrorisme loin des clichés sous lesquels il a été toujours présenté, examiner les motivations du terrorisme est une exigence d'ordre scientifique si l'on veut proposer des solutions pour éradiquer ou réduire la progression de ce phénomène. Car l'exigence d'une nouvelle approche s'avère d'une nécessité indéniable en raison de l'inefficacité des moyens jusque-là employés.

Dans quelle mesure peut-on reconstruire le terrorisme afin de faire des propositions efficientes pour freiner sa progression à la lumière des philosophies d'Axel Honneth et Nicolas Machiavel ? Mieux, comment le réalisme machiavélien et le concept honnethien de la reconnaissance peuvent-ils nous aider à résoudre la question ? Mais avant, qu'est-ce que le terrorisme ? Quelles sont ses causes ? Ou encore, quelles sont les raisons qui poussent à cette forme de violence ? Définir le terrorisme est d'autant important que « la plupart des gens en ont une vague idée et perçoivent confusément de quoi il s'agit, mais ne peuvent en proposer une définition précise, concrète ni vraiment satisfaisante ». (B. Hoffman, 1999 : 15).

Il nous apparaît utile de préciser que ce travail n'entend pas justifier le terrorisme ou excuser la violence qu'il produit. Il ne s'agit pas non plus pour lui de rester dans une longue tradition de condamnation absolue rendant inopérante l'attitude de neutralité devant caractériser l'homme de science. Il est évident que « toute mort provoquée est une mort de trop » (D. Jacques et H. Jürgen, 2004 : 66), mais la présente réflexion s'engage sur la voie de la compréhension, mieux de l'analyse de ce phénomène qu'est le terrorisme pour proposer une approche visant à y remédier. Pour ce faire il est nécessaire d'entrer dans les interstices du concept afin d'en avoir une

idée précise. À cet effet, seront mises en avant la méthode sociocritique et celle dite analytique qui nous permettront, d'une part de passer en revue les pratiques sociales susceptibles de déclencher les violences terroristes et d'autre part, les solutions appropriées.

Il importe de préciser que cette réflexion entend montrer qu'en dépit des amalgames sur le concept, le terrorisme se démarque des autres formes de violence (criminalité ordinaire, émeute, manifestations, occupations de sites, etc.) et de la violence d'État. Ensuite, en tant que violence, le terrorisme trouverait sa raison d'être dans certaines réalités sociales ainsi que certaines manœuvres malveillantes. Enfin, il s'agira de démontrer qu'une partie de la solution à la problématique du terrorisme résiderait dans le pragmatisme machiavélien et le concept honnéthien de reconnaissance.

1.Terrorisme : un concept problématique

Lorsqu'on aborde le concept de terrorisme, un constat se dégage toute suite. Toutes les catégories sociales savent plus ou moins, de quoi il est question. Mais une minutieuse réflexion semble montrer que la réalité est tout le contraire.

1.1.Le terrorisme, un concept indéterminé et fourre-tout

Toute réflexion sur le terrorisme se heurte à un problème : l'absence de définition claire du mot, une définition partagée de tous. Cette absence ouvre la porte aux manipulations de tout ordre. En général, le terrorisme jouit d'une mauvaise réputation et avec raison. Il désigne dans l'esprit collectif, le négatif. C'est pourquoi, même ceux qui emploient ce mode de combat refusent d'être nommés terroristes et se présentent généralement comme des combattants de la liberté. Ainsi, en dépit de la brutalité et de l'extrême violence qui caractérisent leurs actions, les terroristes ont une opinion positive de leur combat et de leur personne. À ce propos, écoutons Hoffman (1999 : 119) citant Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah : « nous ne prêchons pas la violence [...] le djihad [guerre sainte] en islam est un mouvement défensif contre ceux qui imposent la violence ». Le terroriste refuse cette appellation comme on peut le voir, à la limite, il se considère comme un guerrier, un homme qui combat pour la bonne cause, la vérité ou la liberté. De ce fait, le qualificatif de terroriste, aux yeux des extrémistes, convient bien à toutes ces forces qu'ils affrontent, c'est-à-dire, les forces armées officielles des États, les institutions nationales et internationales, les structures financières mondiales, etc.

De leur côté, les États ou les dirigeants politiques qualifient parfois abusivement de terroriste toute personne constituant une menace pour eux. En effet, les politiques recourent assez souvent à cette étiquette pour discréditer un opposant politique de poids. En taxant cette personnalité de terroriste, le pouvoir lui ôte toute légitimité politique car, elle la rend

infréquentable puisqu'il est établi qu'on ne traite pas avec les terroristes. Nombre d'acteurs politiques ont été ainsi liquidés parmi lesquels Yasser Arafat en Palestine, Fethullah Gülen en Turquie. C'est la raison pour laquelle, A. Blind et G. Chaliand (2015 : 21) écrivent que « le terroriste d'aujourd'hui [...] deviendra peut-être le chef d'État de demain ». Ce qui sous-entend que bien de fois, le terme est employé arbitrairement pour disqualifier des dissidents ou des opposants politiques.

Il en est de même des groupes ayant pour arguments la force brutale. Lorsqu'un régime est confronté à une rébellion, une insurrection armée, les dirigeants optent pour la manœuvre facile du discrédit. Ils collent à cette entité l'étiquette terroriste. Cette stratégie comporte un double avantage. Non seulement, elle permet au pouvoir de bénéficier du soutien populaire, elle lui permet également d'opposer à cette entité hostile des moyens conséquents et nécessaires pour contrer sa capacité de nuisance. La Turquie et la Colombie sont des exemples sur cette question. En effet, pour faire face au Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) ou pour contrer efficacement les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie, ces deux pays ont respectivement qualifié de terroristes ces groupes qui leur sont hostiles. Se faisant l'écho de cet usage idéologique du concept de terrorisme, D. Cumin et T. Meszaros (2019 : 18-19) soutiennent que : « Le terrorisme ne désigne pas qu'une action matérielle. Il s'agit d'un terme accusatoire utilisé dans un combat symbolique [...] pour disqualifier la violence d'en face et justifier par contrecoup sa propre violence ». Pour eux, le terrorisme est un terme qui loin d'être neutre est plutôt chargé. Il est parfois au service d'une entreprise accusatoire et diffamatoire.

Cela dénote de la subjectivité qu'il y a à appeler une personne terroriste. Ainsi, on attribuera cette appellation, en fonction des rapports ou de la sympathie qu'on entretient avec telle ou telle autre partie ; elle sera alors valide selon qu'on cautionne l'idéologie véhiculée par l'une des parties. C'est le lieu de remarquer que les médias jouent un rôle important dans ce débat car ils possèdent des canaux qui peuvent servir l'une des parties se disputant la légitimité (pouvoir et opposition ou entité hostile). Voilà qui explique que dans ce duel, la partie ayant plus de ressources en matière de communication, l'emporte dans l'opinion ou réussit à discréditer le camp adverse. On comprend dès lors que le terrorisme désigne à la fois tout et rien précisément. Qu'est-ce donc réellement le terrorisme ?

1.2. Terrorisme : tentative de définition du concept

Définir le terrorisme est de toute évidence une tâche complexe car, il a été bien souvent confondu avec plusieurs autres formes de violence. En effet,

« qu'il s'agisse d'actions émanant d'opposants au pouvoir en place ou du pouvoir lui-même, d'organisations maffieuses ou de simples criminels, de foules en émeute ou de groupes militants, de déséquilibrés isolés ou de maîtres chanteurs agissant pour leur propre compte, tout acte mettant en jeu une violence particulièrement atroce et perçu comme dirigé contre la société est la plupart du temps qualifié de « terroriste ». (B. Hoffman, 1999 : 15).

Il ressort de cette assertion que le terrorisme a été abusivement défini. Il s'agit alors de différencier le terrorisme de ce qu'il n'est pas afin d'avoir une vue plus claire de ce concept.

D'abord, il importe de rappeler que le terrorisme est un phénomène qui n'est pas nouveau car, il existe depuis longtemps et a été utilisé pour atteindre différents buts. Le terrorisme pourrait se définir comme l'usage de la violence par une organisation ou un groupe armé pour créer un climat de peur, de terreur, dans le but de déstabiliser un ordre établi. Cette définition un peu simpliste ne rend pas tout à fait compte de cette réalité multiforme qui évolue rapidement et dont les acteurs et les moyens évoluent eux aussi sans cesse. Amputé de sa dimension politique, le terrorisme se distinguera difficilement de certaines formes de violences qui procèdent par les mêmes méthodes. C'est pourquoi nous convenons avec B. Hoffman (1999 : 54) lorsqu'il écrit :

le terrorisme est fondamentalement politique dans ses buts et ses motivations ; violent, en actes ou en menaces ; destiné à avoir des répercussions psychologiques au-delà de la victime ou de la cible initiale ; dirigé par une structure mettant en jeu une chaîne de commandement ou une organisation en cellules clandestines (dont les membres ne portent ni uniformes ni insignes) ; perpétré par un groupe subnational ou par une entité non étatique

Comme il apparaît, le terme terrorisme ne s'applique pas à la violence de l'État. Il se démarque aussi de la criminalité ordinaire.

Le terroriste se distingue du criminel ordinaire, du déséquilibré et du délinquant. Celui-ci poursuit un but, un profit purement personnel. Il n'a pas de revendication politique et œuvre dans le seul but d'assouvir ses désirs égoïstes. Le terroriste par contre s'estime défenseur d'une cause juste, le porte-voix d'un groupe sans défense et sans pouvoir réel. Il porte donc le combat au nom d'une communauté, d'un groupe, d'une entité locale ou nationale, etc. victimes d'injustices et incapable de faire entendre son tort¹.

Outre ce fait, le terrorisme se reconnaît également par son attitude à revendiquer les violences perpétrées. À la différence de la criminalité où l'acteur ne trouve point utile de revendiquer son acte, le terroriste inscrit dans son projet la revendication. C'est dire que le projet d'attentat même s'il est préparé dans le plus grand secret, il est réellement un succès que si, le

¹ Le terrorisme ne pourrait se confondre avec la rébellion comme il convient de voir dans la suite du raisonnement.

groupe responsable de cette violence en revendique la paternité. C'est pourquoi le terroriste récupère toute l'horreur et la brutalité de son acte pour nourrir une entreprise de propagande. Cela lui donne de la notoriété. Relevant justement ses caractéristiques, D. Cumin et T. Meszaros (2019 : 21) affirment que le terrorisme

désigne, en son noyau constitué par l'attentat, la violence armée, interne ou internationale, individuelle ou associative (ni d'État ni de foule), conjurée (pas ostensiblement préparée), délibérée (pas pathologique), publicitaire (pas discret), sélective ou non sélective, à finalité politique (pas crapuleux), en temps de paix (pas en temps de guerre)

Il ressort de ces lignes que le terrorisme est une violence perpétrée en temps de paix, une violence exercée au niveau intérieur ou international, par un individu ou des acteurs non-étatiques. Il est l'accomplissement d'un projet préparé dans le plus grand secret, une violence intentionnelle et non pathologique, une violence discriminatoire ou non et rendue publique. Il s'agit d'une violence rendue publique au sens où elle est portée à la connaissance de tous et vise à promouvoir des objectifs politiques. Il importe ainsi de souligner que le terrorisme ne s'applique pas à la violence d'État et prend en compte que celle des individus ou groupes privés. Mais, l'acte terroriste est-il un acte gratuit ?

2. Des causes du terrorisme

L'homme est un être rationnel. Cela implique qu'il ne saurait agir de manière totalement gratuite, et cela est valable pour l'acte terroriste. Dès lors, quelles sont les raisons à la base de la violence terroriste ?

2.1. De l'usage détourné des Saintes Écritures à la légitimation du sacrifice ultime

L'homme est un être religieux. C'est dire que la religion est une pratique inhérente à la créature ou la nature humaine. Et parfois, la relation de l'individu à sa religion prend une dimension quasi-mystique, dès l'instant où le sujet se trouve dans l'incapacité de concevoir une existence sans Dieu. Dans ces conditions, la religion devient un aspect à part entière de l'identité du sujet, mieux une facette de son être, de sa personne. Cette imbrication de l'homme et de la religion devient parfois fâcheuse, l'individu étant désormais déterminé à défendre sa croyance par tous les moyens. Ainsi, la religion considérée comme le ciment des peuples ou du système social, est aujourd'hui, le foyer de plusieurs conflits. En fait, aussi paradoxale que cela puisse paraître, la religion s'inscrivant souvent en porte-à-faux avec ses principes fondamentaux d'amour et d'union, peut être porteuse de l'intolérance la plus radicale. Les valeurs spirituelles les plus hautes, sont en quelque sorte les canaux par excellence où se cultive la haine de l'autre. Par

exemple « au Soudan, c'est la rupture de banc entre le nord musulman et le sud chrétien » (S. Diakité, 2011 : 431) qui a provoqué une guerre d'une rare atrocité.

La religion est parfois détournée pour servir des intérêts idiosyncratiques ou une entreprise macabre. Ainsi, au lieu de se servir des enseignements contenus dans les écrits saints pour raffermir les liens sociaux, l'on assiste plutôt à leur manipulation. En effet, les textes sacrés sont parfois interprétés hors de leur contexte initial, et ce, pour légitimer des actes de violences (terroristes), donnant ainsi lieu à d'interminables conflits à caractères religieux. À titre illustratif, écoutons Isabelle Sommier (2002 : 531) décrivant ce fait : « si tu massacres, ne cause pas de souffrances à celui que tu tues, car c'est une des pratiques du Prophète, paix sur lui ». Cette règle fixant les conditions d'abatage des animaux, est réinterprétée de sorte à ce qu'elle s'étende à l'être humain. Cette réinterprétation va repartir les humains en deux catégories. Dans ce contexte, on parle de peuple de Dieu et de mécréants. Avec autant de discriminations, les fractures sociales se creusent. Le danger, c'est que lorsqu'une telle situation est poussée à l'extrême, elle conduit souvent au fanatisme, facteur de division parce qu'elle engendre l'esprit sectaire qui consiste à n'aimer et à ne collaborer qu'avec ses coreligionnaires et à mépriser les adeptes des autres religions perçus comme des mécréants, impies. Alors, se croyant investis d'une mission divine, qui consiste à débarrasser le monde de toute impureté, les auto-proclamés chargés de Dieu procèdent à l'élimination de toute altérité (adeptes des autres religions, non-croyants) considérée comme suppôt de Satan. Et le moyen par lequel, ils procèdent demeure parfois et malheureusement le terrorisme. Il serait absurde, incongrue de tenir de tels propos, si notre monde actuel n'était pas en proie à d'incessants conflits et autres actes meurtriers au nom de Dieu.

En effet, selon les terroristes motivés par des considérations religieuses, la violence dont ils font preuve est avant tout un acte sacramental. Autrement dit, la violence est une obligation divine exécutée en réponse directe à une exigence ou un impératif théologique. Le terrorisme comporte donc une dimension transcendante. Et en la matière, ce sont encore une fois des textes religieux sortis de leur contexte qui servent de prétexte, de fondement pour justifier les violences. Ainsi, le terrorisme religieux obéit à une exigence divine, et les terroristes ne sont que des « instruments du sacré ». (G. Chaliand et A. Blin, 2015 : 17). Les terroristes religieux se considèrent effectivement non pas comme participants d'un système à préserver, mais comme des étrangers, qui visent, coute que coute, des changements fondamentaux dans l'ordre établi. En témoigne ces propos qui, semble-t-il, justifiaient le terrorisme islamique sur le terrain de l'autodéfense : « l'islam refuse de reconnaître la moindre différence entre les pays musulmans, mais aussi [...] il est le défenseur de tous les opprimés » (B. Hoffman, 1999 : 117). Les terroristes

agissent sous l'influence des convictions religieuses, ils pensent agir au nom des paradigmes divins ou de Dieu. Et, cette thèse à en croire les propos de Yigal Amir à la police après son forfait contre le premier ministre israélien Yitzhak Rabin semble tenir : « « Je n'ai pas de regrets » [...] J'ai agi seul et sur l'ordre de Dieu ». (B. Hoffman, 1999 : 107). Ainsi, la fausse interprétation de la religion et l'emprise de ce discours sur les esprits les plus faibles semblent constituer l'une des multiples causes du terrorisme. Dans ce cas, les terroristes sont motivés par l'assurance de monter directement au paradis, couvert de gloire, s'ils venaient à périr au cours de leur périlleuse attaque. C'est en un mot, un idéal de sacrifice personnel, de don de soi pour la cause suprême et la volonté de mourir en martyr qui pousse souvent au terrorisme dans l'espérance d'atteindre un paradis, qui serait la récompense promise par Dieu dans ce cas de figure.

2.2.Du mépris social au terrorisme

Le penseur grec Aristote (1875 : 1) n'a pas eu tort de penser que « l'homme est un être essentiellement sociable ». Il mettait déjà en exergue le fait que la société est le lieu de la réalisation de l'individu. Société dans laquelle il partage son quotidien avec ses pairs sans lesquels son existence serait difficilement imaginable. C'est donc avec raison que les écrits bibliques (1995 : 9) affirment : « il n'est pas bon que l'homme [soit] seul ». Cependant, s'il est vrai que l'autre est indispensable pour mon existence dans la société, il faut aussi tenir compte du fait que celui-ci représente un danger pour son alter ego car, les rapports interhumains sont conflictuels. En effet, vivre avec l'autre c'est nécessairement tenir compte de ses aspirations, de son opinion mais aussi de sa culture. Malheureusement cette dernière est très souvent piétinée par les autres et se faisant on crée les gènes conflictuels aux conséquences parfois incontrôlables.

Aussi, il faut remarquer que l'histoire de l'humanité a montré que la culture a été le lieu de certains conflits issus de l'ethnocentrisme. Il a été ainsi question d'inculquer des façons de vivre à des peuples qui seraient sans civilisations. Il fallait donc à travers la colonisation leur permettre d'épouser la culture ou la civilisation d'ailleurs, qui était présentée comme la meilleure. À ce propos convoquons Hegel (1955 : 250-251) qui semble avoir participé largement à la consolidation de l'idée selon laquelle les africains seraient des sous-hommes dépourvus de raison, de civilisation et de culture :

Ce qui caractérise en effet les nègres, c'est précisément que leur conscience n'est pas parvenue à la contemplation d'une quelconque objectivité solide, comme par exemple Dieu, la loi [...] Le nègre représente l'homme naturel dans toute sa barbarie et son absence de discipline. Pour le comprendre, nous devons abandonner toutes nos façons de voir européennes. Nous ne devons penser ni à un Dieu spirituel ni à une loi morale [...] si nous voulons saisir sa nature.

Il poursuit pour dire que : « Nous laissons l'Afrique pour n'en plus faire mention par la suite [...] c'est un monde anhistorique non-développé, entièrement prisonnier de l'esprit naturel et dont la place se trouve encore au seuil de l'histoire universelle ». (G. W. F. Hegel, 1955 : 269). Ces propos et biens d'autres ont engendré des frustrations qui resteront à jamais gravées dans les esprits. Précisons que, comme l'Afrique, d'autres peuples en occurrence ceux du Moyen-Orient ont subi des frustrations semblables ou pires. Cette situation participe indéniablement aux motivations socio-culturelles du terrorisme. Force est de constater que le terrorisme contemporain est motivé par des revendications identitaires, lesquelles identités deviennent meurtrières, pour reprendre l'expression d'Amin Maalouf. Les mis en cause sont devenus extrémistes car, ils luttent pour une sorte de reconnaissance, de respect et de prise en compte de culture qui, à leurs yeux, est à la limite banalisée et méprisée par l'occident.

Partant de ce constat, il faut admettre que la question de la culture met en éveil le lien quasi mystique entre l'homme et sa culture. Cela signifie que chaque individu est mû par une quête identitaire et, un homme n'a de l'importance qu'à travers le système de valeurs qui fait de lui ce qu'il est. Cette thèse aurait été banale, si malheureusement, le monde n'était pas en proie ces dernières décennies, au nom de la culture, à des conflits interminables entre les communautés et à une vague d'attentats commis aux quatre coins du globe. C'est dire avec amertume et consternation que la question de l'identité culturelle est devenue non seulement violente, mais aussi et surtout meurtrière. Il serait alors faux de mettre d'un côté la question identitaire et d'un autre côté, celle liée au terrorisme. Les deux sont intimement liées ou du moins la seconde est la conséquence de la première. Perdre de vue cette relation c'est courir le risque d'une appréciation subjective de la question du terrorisme.

C'est pourquoi, dans un monde en proie aux incessants conflits, attentats et actes terroristes, il importe de comprendre les fondements culturels de cette violence meurtrière qu'est le terrorisme. Comme le présageait Samuel Huntington (1997 : 16), que le XXI^e siècle, ne sera pas celui des conflits économiques et que :

Dans ce monde nouveau, les conflits les plus étendus, les plus importants et les plus dangereux n'auront pas lieu entre classes sociales, entre riches et pauvres, entre groupes définis selon des critères économiques, mais entre peuples appartenant à différentes entités culturelles. Les guerres tribales et les conflits ethniques feront rage à l'intérieur même de ces civilisations.

Il ressort de cette assertion que la culture est d'une importance capitale pour les peuples qui n'hésiteront à se battre pour que leur culture subsiste contre vents et marrées. Ainsi, pouvons-nous affirmer que le terroriste vit un malaise social, c'est-à-dire, une situation auréolée de

multiples frustrations, avec le sentiment de la négation de son identité, de sa culture et aussi, la négation de sa qualité en tant que substrat humain. Sa situation s'apparente à ce que Guillaume Le Blanc (2009 : 1) décrit sous le concept d'« invisibilité sociale ». L'invisibilité sociale pourrait se définir par le fait de perdre sa qualité d'humain, c'est-à-dire déshumanisé. Victime de ce fait, le terroriste s'engage dans une lutte pour la reconnaissance de sa culture ou son identité. Mais lorsque tout est mis en œuvre pour lui nier cette dernière, il semble n'avoir que pour recours la violence et tous les moyens susceptibles de le réhabiliter socialement. Quitte à perpétrer des crimes odieux, à tuer en activant, par exemple, sa ceinture explosive dans un lieu public ou encore en piégeant une voiture qui explosera pour tuer tous ceux qui selon lui cautionne sa marginalisation sociale. Cela témoigne combien de fois l'invisibilité et le déni de reconnaissance peuvent conduire un individu à une violence extrême.

Toute culture, est un système de valeurs et chaque valeur est une valeur fonctionnalisée. Le terrorisme n'est qu'une autre manière de défendre l'identité communautaire, politique et culturelle. En effet, l'histoire de notre monde n'est en réalité que l'histoire du choc des cultures et des identités. Nous vivons dans un monde construit autour de deux visions culturelles dominantes : d'un côté, la culture occidentale et de l'autre celle proposée par les autres peuples. Chacun revendiquant le leadership vis-à-vis de l'autre. La réalité est malheureusement triste, le fossé entre ces deux visions s'est accentué en raison de l'inhérence du processus d'acceptation-rejet qui caractérise en elle-même chaque culture. En un mot, le terroriste contrairement à ce qu'on pourrait penser n'est pas quelqu'un qui a perdu la raison et, qui tue pour tuer. Par l'acte de tuer, il semble convaincu de lutter pour préserver sa culture et son identité. Leur violence de ce fait apparaît « comme [la] manifestation d'un instinct de survie ». (D. L. Fié, 2023 : 115) face au danger que représentent les autres cultures, en particulier les cultures dominantes.

Le terroriste, à travers son combat, lutte pour une valorisation de sa culture face à l'Occident car, il estime qu'il y a une volonté occidentale de standardiser, de créer un modèle culturel et de soumettre tout le monde à celui-ci. Le terroriste entend faire échec à ce qu'il considère comme un vaste projet d'assimilation de l'Occident résumé en ces termes : « Ôte ta conscience de là que j'y mette la mienne ! ». (F. Burgat, 2006 : 16). C'est dans cette optique que la nébuleuse islamique Boko-Haram condamne et combat la culture occidentale qui est à ses yeux un mal, un péché, un désastre pour l'humanité. Face à la puissance de feu de l'Occident et, conscient de ce qu'un affrontement direct leur sera préjudiciable, voire fatal, les terroristes semblent décidés à opposer une guerre asymétrique pour mettre fin à cette volonté impérialiste et dominatrice de l'Occident. Ainsi, le terroriste ayant le sentiment que l'autre veut lui imposer sa culture et consacrer la mort de la tienne, s'insurge contre ce qu'il considère comme une

aliénation. Alors au nom de sa liberté, il met tout en œuvre pour éviter l'étiollement sinon la mort de sa culture, de sa civilisation ou de son identité.

3. Des stratégies de réponse au terrorisme

Le terrorisme en tant que fléau, menace la paix mondiale et impose de trouver des solutions. Ici, la quête de solutions se fera à partir du philosophe honnethien et celui de Machiavel qui semblent proposer des solutions différentes mais complémentaires.

3.1. Terrorisme, quelle solution au regard du réalisme machiavélien ?

Le pragmatisme machiavélien peut avoir tout son sens ici, d'autant plus qu'il peut être d'une grande utilité pour nos sociétés contemporaines en proie constamment au terrorisme avec tous ses dommages directs et collatéraux. En effet, l'idéal qu'offre le philosophe machiavélien pourrait aider à résoudre de façon efficace et efficiente la question du terrorisme qui trouble le quotidien des peuples. L'efficacité politique défendue par le machiavélisme fait de la sécurisation des biens et des personnes une valeur cardinale.

Comme on l'a vu dans les lignes qui précèdent, le terrorisme a un impact direct sur l'exercice des droits de l'homme (droit à la vie, liberté d'opinion, liberté de mouvement, etc.) et sur la quiétude et la sécurité nationale. Alors, les États ont l'obligation de prendre des mesures effectives pour combattre le terrorisme. S'il est vrai que les défis ou les obstacles que les États et d'autres entités rencontrent dans la lutte antiterroriste sont complexes et nombreuses, il est fort déplorable que les mesures prises jusque-là soient d'une inefficacité inouïe.

Dans ce contexte, la doctrine machiavélienne afférente aux questions sécuritaires dispose a priori des méthodes ou des stratégies susceptibles d'aider les différents États à faire face efficacement au terrorisme. Le terrorisme ayant de graves effets sur l'équilibre et la bonne marche d'une société, les États ont non seulement le droit mais aussi le devoir, de prendre des mesures effectives pour s'y opposer. Ainsi les préceptes machiavéliens sonnent comme de véritables palladiums pour y parvenir. En effet, ayant fait de la question sécuritaire le fer de lance de son philosophe, Machiavel estime que pour mieux assurer sa sécurité, chaque État doit mettre sur pied une autorité militaire² efficace dont la force et la puissance ne souffre d'aucune contestation. Autrement dit, une armée « prête à [mener] toute opération » (N. Machiavel, 1980 : 163) avec succès. Pour ordonner et garantir la sécurité nationale, Machiavel préconise justement une autorité militaire expéditive, cruelle capable d'instaurer la quiétude, la sécurité et la paix. Cette

² Nous prônons beaucoup plus les moyens pacifiques dans la résolution du terrorisme. Mais, pour des personnes déterminées à passer à l'acte, l'on ne saurait faire l'économie de la violence. Dans ces conditions, le recours à la force ne relève plus d'un choix, au contraire, il devient une nécessité.

position machiavélienne tient au fait que face aux meurtres et aux rapines, il revient au dirigeant de mettre fin à ce péril. Machiavel conseille pour ce faire, un chef fort et puissant capable de contraindre les hommes à respecter les règles sociales. Cet enseignement machiavélien vaut son pesant d'or dans un contexte de lutte contre le terrorisme.

Outre ce point, l'unité prônée par le philosophe machiavélien pourrait être une véritable arme contre le terrorisme. En effet, nous sommes conscients que les actes terroristes sont la résultante des divisions, des rebellions, etc. Or pour résoudre ces maux, Machiavel conseille l'unité, l'union. Car, si la désunion rime avec la discordance, l'insécurité, le terrorisme, l'unité favorise à l'inverse la concorde, la paix et la sécurité. Pour machiavel, réuni, le peuple, le pays est fort, divisé, il est faible et, devient par conséquent, une proie facile pour les fauteurs de trouble, comme les terroristes de nos jours. Ainsi, peut-il écrire : « je ne pense pas que les divisions pussent être bonnes à quelque chose ». (N. Machiavel, 2000 : 135). Donc, les dirigeants politiques doivent tout mettre en œuvre pour éviter l'instauration de la violence entre populations civiles, car de telles violences ont pour effet de créer la méfiance et d'engendrer par-delà des stratégies de défense, susceptibles de tout mettre en ruine. Autrement dit, Machiavel admet que les conflits entre partis sont mortels pour la liberté républicaine. Et, il est évident que les groupes terroristes s'insèrent dans ce hiatus laissé par ces conflits partisans. Alors, pour mieux freiner la propagation de ce phénomène meurtrier, il faut resserrer les rangs entre peuple en s'unissant.

Non seulement l'union ou la cohésion doit être assurée au niveau intérieur, Machiavel préconise également une harmonie à l'extérieur, c'est-à-dire avec ses voisins. Dans son sillage, nous estimons que, chaque pays loin de vivre de façon insulaire doit s'ouvrir aux autres pays afin de mieux traiter la question du terrorisme et toutes autres questions afférentes. Autrement, nous pensons qu'il faut une parfaite entente entre les différents pays. Chaque État doit se sentir concerné par la question du terrorisme et y mettre du sien. En d'autres mots, pour une action antiterroriste efficace et la protection des différentes populations, les États doivent avoir des objectifs complémentaires et synergiques. Ils doivent poursuivre ensemble leur mission de sécurisation des populations qui constitue la principale raison de leur existence.

L'appel de Machiavel aux princes italiens de ne pas se contenter seulement de s'entendre à l'intérieur, mais de vivre en symbiose avec les voisins, tient encore dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Car, comme l'auteur du Prince le dit si bien, les désordres naissent des soutiens des puissances voisines. Alors, le prince en harmonie avec les voisins augure d'une paix et d'une sécurité aussi bien intérieure qu'extérieure. Ainsi, pour prévenir et lutter efficacement contre toutes actions terroristes, chaque état doit vivre en parfaite symbiose avec ses voisins. Mieux, les différents pays peuvent de façon collégiale mettre sur pied une armée commune. Pour renforcer

le cadre de la lutte contre le terrorisme et de la coopération internationale et de la concertation face à la menace terroriste en prenant des mesures dans des domaines tels que la prévention du financement du terrorisme, la réduction du risque que les terroristes se procurent des armes de destruction massive, il faut veiller à l'amélioration de l'échange d'informations transfrontières par les responsables de l'application des lois, ainsi que l'établissement d'un organe de surveillance. Toutes les nations doivent s'unir contre le terrorisme. Au travers des préceptes machiavéliens, nous observons que, les différentes stratégies antiterroristes élaborées par les différents pays ne doivent pas s'exclure mutuellement, mais bien au contraire, pour plus d'efficacité, elles doivent être interdépendantes et complémentaires.

Dans la dynamique de réduire, sinon d'éradiquer l'avancée du terrorisme, tous les États doivent prendre des mesures visant à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme, notamment la corruption, la confiscation des ressources étatiques par un seul groupe, et de veiller à ce que toutes les mesures prises pour lutter contre le terrorisme soient conformes aux obligations qui leur incombent en vertu de la protection et de la préservation de tous les citoyens.

Également, chaque État doit être libre et indépendant vis-à-vis des autres nations et des armes étrangères, parce que « ces armes [...] ou elles te tombent du dos, ou elles te pèsent, ou elles te serrent » (N. Machiavel, 1980 : 149). Autrement dit, un État qui vit sous domination étrangère ne peut aucunement connaître une quelconque stabilité. Et, les études menées sur les menaces, les défis et les changements liés aux groupes terroristes ont notifié que, les groupes terroristes sont plus attirés par les états faibles où les frustrations alimentées par la misère, l'occupation étrangère, l'absence d'équité ; les pays où des populations ont perdu l'amour pour leur patrie. Tous ces manquements font le lit du terrorisme. Alors, pour mieux traiter la question du terrorisme, il faut garantir à chaque nation sa souveraineté aussi bien territoriale, politique, économique, sociale que militaire. Car, la réalité nous donne de constater que le terrorisme prospère là où le pays est peu fort ou du moins là où il a perdu de son autorité. Il est certes vrai qu'aucun pays n'est suffisamment à l'abri des attaques terroristes, mais la situation des pays faibles ou en manque d'autorité ou d'autonomie est encore plus déplorable. C'est justement le cas du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de l'Afghanistan, du Pakistan, du Yémen, de la Syrie, etc.

3.2. De la reconnaissance honnethienne à l'épreuve du terrorisme

Le terrorisme, comme on a pu s'en apercevoir, n'est pas un phénomène qui est apparu *ex nihilo*. Il est la résultante d'une somme de frustration, d'humiliation, de violence et d'exploitation. Aussi, faut-il noter que, s'il est vrai que les méthodes utilisées par les terroristes (attentats,

enlèvements, voiture piégée, meurtres...) ne peuvent se justifier d'aucune manière, leurs motivations ou du moins leurs revendications le sont moins³, car parfois défendues par des groupes non extrémistes. Autrement dit, celles-ci ne sont dénuées de sens et méritent que l'on y prête attention pour essayer de freiner le terrorisme. C'est vraiment le point de départ et c'est là toute la difficulté. En effet, plusieurs puissances sont intransigeantes en la matière, elles refusent de façon catégorique de tenir compte des revendications des terroristes au motif qu'aucune négociation n'est envisageable avec de tels criminels. Se faisant, ces puissances répondent par une violence (qu'elles nomment guerres préventives), et qui plus est, sont souvent plus extrêmes que celles des terroristes. Mais, le paradoxe est que, nonobstant, l'artillerie lourde employée, les armées, les services de renseignement les plus aguerris, les contrôles informatiques et tout ce qu'on peut imaginer, l'on peine encore à vaincre le terrorisme.

Face à cette situation, il est impérieux d'adopter une autre approche qui prendrait en compte les motivations et les revendications des terroristes. Cette dernière consistera essentiellement à la prise en compte des aspirations essentielles de ces groupes et à la satisfaction de celles qui paraissent raisonnables ou compatibles avec les mentalités et valeurs actuelles, d'une part, et à maintenir, d'autre part ouvert le dialogue avec ces mouvements. En effet, le problème des terroristes pourrait se résumer à « un déni de reconnaissance ». (A. Honneth, 2000 : 161). Ils semblent être marginalisés, leur culture méprisée, leur religion stigmatisée, leur territoire occupé injustement. Ils ont le sentiment qu'on veut leur imposer un monde avec de nouvelles normes qui vont quelque fois contre leurs croyances, leurs convictions. Au nom d'une certaine liberté, leur religion est objet de blasphèmes et d'humiliations très souvent mal perçus par ceux-ci. Nous en voulons pour preuve les caricatures provocatrices du prophète de l'islam par certains médias. Interpellés sur ce fait, ces médias opposent des arguments légalistes. Ils ont ainsi irrité les islamistes qui finissent par les prendre pour cibles, car selon leur philosophie, le sacré (Dieu de même que le Prophète) ne peut faire l'objet d'aucune représentation, que ce soit dans le cadre de la liberté d'opinions, de pensées et d'expression.

Il est plus que jamais temps de s'inscrire dans la philosophie de la reconnaissance d'Axel Honneth. Ce philosophe stipule qu'on tienne compte des revendications identitaires des individus et des groupes constitutifs de la société pour envisager une justice qui n'exclurait pas des vies ou des catégories entières. Parce qu'une telle exclusion conduirait à la colère, au conflit, et dans une certaine mesure, à la radicalisation et au terrorisme. Il importe ainsi de souligner que

³ Il importe de préciser que ce propos n'est pas une légitimation encore moins une justification du terrorisme. Il doit au contraire être perçu comme un appel à la prudence dans le traitement de la question du terrorisme qui, certes est une violence abominable, mais une problématique dont la recherche de solution ne saurait se limiter aux effets en ignorant les raisons profondes.

les terroristes attendent qu'on leur rende un respect vis-à-vis de leur croyance, leur culture et leur identité. Les terroristes sont avant tout des êtres conscients qui agissent selon un but bien déterminé et comme le dit Youssouf Kouma (2015 : 139) « si l'homme est un être de raison, il y a certainement une raison ayant rendu efficace ces crimes, même si on peut les trouver intolérables, irraisonnés, déraisonnés, démentiels », il est donc nécessaire de prendre en compte les raisons qui suscitent cette violence chez les terroristes. Et la réponse semble toute trouvée avec Fraser qui explique ce fait par le déni de reconnaissance qu'elle décrit en ces termes :

Lorsque les modèles institutionnalisés de valeurs culturelles constituent certains acteurs en êtres inférieurs, en exclus, en tout autres, ou les rendent simplement invisibles, c'est-à-dire en font quelque chose de moins que des partenaires à part entière de l'interaction sociale, alors on doit parler de déni de reconnaissance et de subordination. (N. Fraser, 2011 : 79).

La société doit donc favoriser des mécanismes qui n'excluaient pas certains membres de l'intégration de sorte qu'ils ne se sentent marginalisés et obligés d'y faire face par tous les moyens.

Concrètement, il s'agit de reconSIDéRer les griefs de toutes les entités et sensibilités sociales de sorte à créer les conditions de respect des différentes religions, cultures et opinions politiques. C'est à ce prix qu'on peut arriver à la paix car, si ces derniers se sentent intégrés dans la société, s'ils ne sont plus l'objet de stigmatisations ou de frustrations, si l'on s'abstient de dénigrer leur croyance religieuse, alors les terroristes se retrouveront sans motifs pour mener une quelconque guerre contre la société. C'est à juste titre que nous pensons que la solution au terrorisme doit également être un combat contre toute forme de « mépris » (A. Honneth, 2000 : 163) ou « de frustration et d'exclusion que certains groupes » (Y. Kouma, 2015 : 154) vivent au sein des sociétés.

Par-dessus tout, retenons que la lutte contre le terrorisme doit s'opérer sur le terrain de la reconnaissance et de la prise en compte des motivations ou des causes qui produisent cette violence. En effet, comme le médecin qui s'attarde sur les causes de la maladie pour poser un bon diagnostic, il est impérieux de reconSIDéRer les causes du terrorisme. On peut continuer à lancer des bombes, des raids et des assauts sur les terroristes, mais on ne fera qu'accroître la frustration, la haine, l'humiliation, qui auront nécessairement des conséquences encore plus terribles que les actions des terroristes. Il faut résolument se rendre à l'évidence que les moyens employés jusqu-là sont inefficaces et concourent à l'extension du terrorisme. D'où l'urgence de s'approprier cette approche différenciée de la question. Cette approche plus humaine et plus réalistes pourrait stopper ou, du moins, ralentir le terrorisme. Si nous n'empruntons pas cette voie, on s'expose davantage au terrorisme car les moyens utilisés sont encore plus importants aujourd'hui. Bruce

Hoffman (1999 : 255) exprime cette inquiétude en ces termes : « on peut craindre l'arrivée d'une ère de violence plus destructrice et plus sanglante que tout ce que nous [n']avons jamais vu auparavant ». Cette mise en garde devrait nous interpeler et nous emmener définitivement à changer de fusil d'épaule.

Conclusion

La question du terrorisme est aujourd'hui un sujet qui ne laisse personne indifférent. Il représente, en effet, un défi majeur pour toutes les sociétés ainsi que les États étant donné qu'il menace l'État de droit, la sécurité, la stabilité et même la paix mondiale. Cette omniprésence du terrorisme n'autorise pas la passivité ou l'économie de la réflexion. C'est pourquoi, ces lignes pour analyser de manière systématique cette problématique afin de donner un contenu à ce concept, comprendre les raisons ou motivations profondes des personnes qui s'y adonnent et proposer des solutions adéquates. Ainsi, l'analyse a-t-elle révélé que le terrorisme est parfois un concept accusatoire et diffamatoire, employé souvent pour discréditer un opposant politique ou une formation armée qui menace un régime politique. Nonobstant cet usage parfois détourné du concept,

le terrorisme désigne des actes de violence illicites commis en temps de paix (...) Ces actes sont commis par des particuliers, pas par des agents publics, même si des États (...) peuvent se tenir derrière. Il s'agit d'actes de violence interindividuels, voire individuels, à la fois prémedités d'une manière clandestine et accomplis dans un dessein publicitaire, par surprise, inopinés ; ils diffèrent [de la criminalité,] des émeutes, occupations de sites, affrontements, destructions, dégradations issus, de manière soit spontanée soit prévue, de manifestations, grèves, réunions, attroupements ou bandes ostensibles. (D. Cumin et T. Meszaros, 2019 : 19-20).

Ce terme ne s'applique point à la violence de l'État. À l'opposé du sens commun, l'analyse a démontré que le terrorisme est loin d'être une violence gratuite. Une catégorie de ces combattants, par méconnaissance des textes religieux, est parfois manipulée par des entrepreneurs de la terreur. Ainsi, endoctrinés à partir de textes sortis de leur contexte, ils se considèrent comme des missionnaires de Dieu, des agents sur lesquels le Transcendant s'appuie pour accomplir la destinée de l'humanité entière ou restaurer l'Islam pure. Dans ces conditions, la vie humaine en vient à perdre toute valeur étant donné que, de leur point de vue, le créateur leur autorise « l'effusion de sang » (P. Migaux, 2015 : 372) dans leur mission de diffusion de la foi. Par ailleurs, d'autres individus se sentent parfois méprisés. De leur point de vue, l'essence de leur être à savoir leur identité ou leur culture, est en proie aux attaques de cultures impérialistes qui les menacent de disparition. La terreur, pour de tels individus prend la forme d'un mécanisme de

défense de soi, de son identité, de sa culture. Alors, des armées fortes et une collaboration franche, d'une part entre les États, et d'autre part, entre l'État et les citoyens sont le schème référentiel de la réponse au terrorisme à partir du réalisme machiavélien. De même, dans une perspective honnethienne, une bonne politique de reconnaissance des identités individuelles et collectives ainsi qu'une intégration de toutes les cultures à la Culture Universelle peut, à défaut d'éradiquer, freiner les violences terroristes.

Références bibliographiques

- ARISTOTE, 1875, *Politique*, Paris, Dumont, 538 p.
- BERGSON Henri, 2013, *Les deux sources de la morale et de la religion*, (Ville d'édition non-précisée), Les Échos du Maquis, 194 p.
- BURGAT François, 2006, « A propos du terrorisme islamique : figures de l'islamisme », *Maghreb-Machrek*, Choiseul, p. 11-20.
- CHALIAND Gérard et al, 2015, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 858 p.
- CUMIN David et MESZAROS Thomas, 2019, *Crise et terrorisme. Définition, étude et trajectoire du terrorisme*, Notes de recherche de l'IEC-IES, n°2, septembre, 97 p.
- DERRIDA Jacques et HABERMAS Jürgen, 2004, Le « concept » du 11 septembre, Dialogues à New York (octobre-décembre 2001) avec Giovanna Borradori, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize, Paris, Galilée, 244 p.
- DIAKITÉ Samba, 2011, *Philosophie et contestation en Afrique. Quand la différence devient un différend*, Paris, Publibook, 512 p.
- FIÉ Doh Ludovic, 2023, *Marcuse et l'École de Francfort. L'approche différenciée*, Paris, L'harmattan, 188 p.
- FRASER Nancy, 2011, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Trad. Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 182 p.
- HOFFMAN Bruce, 1999, *La mécanique terroriste*, traduit de l'anglais par Bertrand Dietz, Paris, Carlmann-Lévy, 302 p.
- HONNETH Axel, 2007, *La Lutte pour la reconnaissance*, Trad. Pierre Rusch, Paris, Cerf, 240 p.
- HUNTINGTON Samuel Phillips, 2013, *Le Choc des civilisations*, Paris, Éditions Odile Jacob, 380 p.
- KOUMA Youssouf, 2015, « Pour une critique de la raison criminelle », *Revue Baobab*, n°17, p. 139-161.
- MIGAUX Philippe, 2015, « Les racines de l'islamisme radical », in Gérard Chaliand et Arnaud Blin (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 858 p.
- SOMMIER Isabelle, 2002, « Du « terrorisme comme violence totale ? », *Revue internationale des sciences sociales*, n°174, Éditions érès, p. 531.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1955, *La Raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie du droit*, Trad. Kostas Papaioannou, Paris, UGE, 312 p.
- LE BLANC Guillaume, 2009, *L'Invisibilité sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 206 p.

MACHIAVEL Nicolas, année (non précisée), *Le Prince*, Version numérique, Les Classiques des sciences sociales, 175 p.

MACHIAVEL Nicolas, 1980, *Le Prince*, Trad. Yves Lévi, Paris, Flammarion, 236 p.

Les Saintes Ecritures, 1995, Watch Tower Bible and tract society of Pennsylvania, 1666 p.